

Mouvement social dans les crèches jeudi 6 octobre

Jeudi 6 octobre, un mouvement social national touchera les Maisons Petite Enfance.

Aussi, afin de garantir un service de crèche respectant les taux d'encadrement réglementaire, la Ville de Troyes est contrainte de fermer certains établissements pour que d'autres puissent rester ouverts. Seront ouverts les établissements suivants :

- o Le centre de la Petite Enfance
- o La Fontaine
- o Les Sénardes
- o La crèche familiale La Farandole
- o Le Parc

Ces ouvertures restent sous réserve du nombre de personnel présent, susceptible d'évoluer.

Seuls les enfants accueillis habituellement dans les établissements ouverts dont les parents n'ont pas pu trouver une solution alternative y seront accueillis.

Pour leur permettre de s'organiser au mieux, les parents ont été avertis de ce mouvement social par un affichage dans les crèches depuis le 28 septembre. En outre, ils ont chacun été contacté individuellement par téléphone depuis lundi 3 octobre.

La Ville de Troyes met tout en oeuvre pour faciliter l'organisation des parents et des personnels, et le déroulement de cette journée.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes
06 82 41 69 50

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relations.presse@troyes-cm.fr